

Depuis les années 1950, soit cinq années après la fin de la guerre, alors que les prisonniers des Russes, enrôlés de force par les nazis, rentraient au compte-goutte des camps du Goulag, la terrible réalité a éclaté dans les familles, 40 000 jeunes gens ne reverraient plus le clocher de leur église. Lâchement abandonnés à leur triste sort par la France, les Malgré Nous survivants ont de surcroît été vilipendés eu égard au drame d'Oradour s/Glâne. La résistance française les montrant du doit s'est gardée de révéler ses propres exactions, révélées des dizaines d'années après la fin du conflit.

Et oui il aura fallu attendre cinquante années pour que la France combattante et résistante se souvienne qu'elle avait été l'État le plus collaborationniste de toute l'Europe, ses silences criminels sur sa participation au génocide juif, son consentement à l'annexion d'une province et à l'incorporation de force d'une partie de la jeunesse française. La réintégration de ses hauts fonctionnaires de l'administration, de la police, de la milice et de la gendarmerie, le blanchiment des criminels comme Papon et Bousquet, réintégrés dans les ministères et les banques, n'ont pas fait rougir de honte les plus hautes instances de l'État. Alors pour racheter la paix sociale et par ambitions électorales, on a une fois de plus indemnisé ceux qui avaient soi disant le plus souffert, en introduisant une échelle de Richter des douleurs ! Ainsi fut signé le décret Jospin suivi du décret Rafarin en 2000 et 2004.

Parallèlement la France en 1961 avait obtenu de la RFA le versement de 450 Millions de DM, pour indemniser « **les déportés** », (*dixit l'accord signé entre états*). Rien pour les résistants, encore moins pour les incorporés de force et rien pour leurs orphelins. En 1981 les Présidents Giscard et Schmidt signent un accord pour aplanir les difficultés en vue de créer une monnaie unique, 250 Millions de DM furent versés dans les caisses d'une fondation destinée à verser une obole aux Malgré Nous survivants, ainsi qu'à leurs veuves, rien pour les orphelins qui en furent écartés. Sans en expliquer la raison l'accord fut signé pour fluidifier les relations Franco Allemandes et pour aplanir les difficultés qui auraient pu contrarier le traité de l'Élysée. Un comble de cynisme, le ministère des affaires étrangères de la RFA en 2020, justifie ce geste en le qualifiant d' « *acte de charité humanitaire* ». L'Allemagne à ce jour n'a jamais reconnu le « **crime contre l'humanité de l'incorporation de force** ». L'Allemagne ne reconnaît pas ses crimes, de ce fait, elle estime que c'est à la France de s'occuper des orphelins de guerre . . . français. C'est d'un cynisme à toute épreuve !

Les discriminations françaises suivies de la discrimination allemande sont flagrantes, sommes nous une quantité négligeable, 40 000 morts et environ 20 000 orphelins qui n'avaient rien demandé, réclament un acte de contrition de l'Allemagne, ses fautes sont flagrantes et les hommes politiques balayent régulièrement les difficultés sous le tapis. L'OPMNAM vu les lenteurs administratives et les légèretés inhérentes à ce dossier s'est décidé de porter ses revendications devant la juridiction allemande, sachant que la RFA dispense une rente à ses propres orphelins vivant sur le territoire allemand « *Bundesentschädigungsgesetz* » mais aussi aux orphelins des volontaires étrangers dans les divisions Waffen SS comme la LVF ou la Charlemagne ! Après un premier refus des services allemands l'OPMNAM s'est saisi d'un avocat de Nuremberg pour déposer une plainte devant la juridiction allemande en 2018. Nous attendons le verdict de la cour depuis plus de quatre années, il faut croire que la décision pour rendre justice n'est pas aisée.

En 1942, l'Allemagne a (*imposé de force l'uniforme et la nationalité allemande à nos pères pour pouvoir les incorporer dans la Wehrmacht*). Les épouses et les enfants relevaient également de la nationalité allemande alors qu'ils n'avaient rien demandé. Nos pères sont tombés en portant l'uniforme allemand, on les a enterrés dans des cimetières allemands souvent en gardant leur nom et prénom germanisés (*incorporés de force pour l'éternité*) et maintenant subitement on en fait des citoyens français... Il faut demander à rediscuter avec l'Allemagne du statut des incorporés de force. La France leur a attribué la qualité de "Mort pour la France". N'auraient-ils pas droit à une cocarde tricolore sur leurs tombes ?

Les orphelins (*près de 80 ans après les faits*) demandent surtout une reconnaissance morale. Un crime contre l'humanité a été commis envers leurs pères, ils espèrent un geste de reconnaissance et de pardon de la part de l'Allemagne plus qu'une somme d'argent... Or précisons que l'Allemagne a indemnisé ses orphelins ALLEMANDS de souche, habitant en Allemagne, de même les orphelins des **affidés aux Waffen SS** comme les Volontaires de la LVF et de la Division Charlemagne, mais aussi la division Wallonne, la division Condor, Azul et la division Wiking . . .

Les orphelins des incorporés de Force Alsaciens et Mosellans, dénoncent la DISCRIMINATION exercée à leur égard. De quel droit l'Allemagne s'est-elle permise de déporter nos pères, de détruire nos familles? L'Allemagne se défausse en 2023 par ses pirouettes indécentes, elle n'assume pas ses crimes en méprisant les victimes et leur descendance.

Cordialement Gérard MICHEL

Un homme seul au Struthof !



L'ambassadeur d'Allemagne en visite au Struthof

L'ambassadeur d'Allemagne Hans-Dieter Lucas a visité le camp de concentration de Natzweiler-Struthof, le 21 juin 2023, en compagnie de Guillaume d'Andlau, directeur du CERD. L'ambassadeur s'est recueilli auprès de la tombe du déporté inconnu et y a déposé une gerbe en hommage aux victimes du KL Natzweiler.

Et que dire de l'incorporation de force, pas un mot, silence dans les rangs, honte à l'Allemagne, honte à sa politique méprisante, discriminatoire et amnésique. 40 000 morts et autant de blessés, des traumatismes dans les familles, une saignée épouvantable dans les générations concernées, avec le désastre économique dont l'Alsace Moselle à eu bien du mal à se relever.

Gérard MICHEL Président de l'OPMNAM et les membres du comité.